

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **Produits du bois Tolko Industries Ltd**

Code(s) du produit : Aucun rapporté.

Usage du produit : Sciure; Poussière de ponceuse

Famille chimique : Article

Nom et adresse du fournisseur/distributeur: **Tolko**
 3000 28 St.
 Vernon, BC, Canada
 V1T 9W9

Nom et adresse du fabricant: **Consulter le fournisseur**

No de téléphone d'information : (250) 545-4411

No. de téléphone en cas d'urgence : (250) 546-3171 (British Columbia); (250) 578-7212 (British Columbia)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

OSHA: Cette matière est classée comme dangereuse selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200).
 Danger aigu pour la santé
 Danger chronique pour la santé

Aperçu des urgences : La lumière à sombre a coloré granuleux solide. Odeur de bois.
 Avertissement! Risque de causer l'irritation des yeux, de la peau et de la voie respiratoire. Une inhalation d'un des ingrédients de ce produits peut causer un oedème pulmonaire ou des lésions des poumons. Peut causer une sensibilisation respiratoire. Contient une matière qui peut causer le cancer et des mutations.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Si des poussières sont produites, l'inhalation peut causer des effets nocifs aux poumons. Les symptômes peuvent inclure la gorge endolorie, le nez courant et la brièveté du souffle.

Peau : Risque de causer une irritation mécanique. Si l'article est endommagé ou en procédé (par exemple il est coupé), propriétés dangereuses risquent d'inclure: Éclats de bois peuvent produire des blessures septiques qui peuvent prendre un temps extrêmement long à guérir.

Yeux : Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique. Risque de causer des lésions de la cornée et la conjonctivite.

Ingestion : N'est pas une voie d'exposition prévue.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

Statut de cancérigène : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Sensibilisateur possible. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Formaldéhyde	50-00-0	0.00 - 8.00
Bois / Poussière de bois	De propriété	92.00 - 100.00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une victime qui est inconsciente. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête baissée en bas des hanches afin de prévenir l'aspiration du liquide dans les poumons. Obtenir des soins médicaux.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité** : Ininflammable en conditions de manutention normales. Les poussières en suspension produites durant l'utilisation de ce produit (par exemple : coupage, sciage ou meulage) peuvent être combustibles. Poussières du bois peuvent s'enflammer à des températures excédant 204°C (399.2°F).
- Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)** : Solide inflammable.
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques** : Les nuages de particules très fines peuvent être sensibles aux décharges d'électricité statique et poser un danger d'explosion de poussières. N'est pas sensé être sensible aux impacts.
- Moyen d'extinction approprié** : Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, eau ou bruite pulvérisée.
- Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies** : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.
- Produits de combustion dangereux** : Des fumées irritantes ou nocives, fumée âcre et oxydes de carbone.
- Évaluation NFPA** : 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
 : Santé: 2 Incendie: 2 Instabilité: 1 Autres dangers:

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.
- Nettoyage des déversements**

- : Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Aspirer ou utiliser une méthode de balayage humide pour ramasser les résidus de poussières. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites : Aucun à notre connaissance.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802). Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: formaldéhyde (100 lbs / 45,4 kg).

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter des gants/des vêtements de protection. Éviter de respirer la poussière créée par le coupage, le ponçage ou le meulage. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver le récipient bien fermé. Laver soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

- : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Protéger de la chaleur. Protégez contre des dommages physiques.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Formaldéhyde	0.3 ppm (Plafond)	P/D	0.75 ppm	2 ppm (29 CFR 1910.1048)
Bois / Poussière de bois	1 mg/m ³	10 mg/m ³	5 mg/m ³	10 mg/m ³

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Une confirmation du type de respirateur le plus approprié pour l'application prévue devrait être obtenue des fournisseurs de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. Porter les vêtements protecteurs appropriés pour prévenir le contact avec la peau, comme des combinaisons ou une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Protection des yeux/du visage

- : Lunettes à coques doivent être porté afin d'éviter le contact des poussières avec les yeux. Les verres de contact peuvent contribuer à la gravité d'une blessure à l'oeil.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Article solide.	Apparence	: La lumière à sombre a coloré granuleux solide
Odeur	: Odeur de bois.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D	Densité relative	: P/D
Point d'ébullition	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Point de fusion/de gel	: P/D	Solubilité dans l'eau	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: P/D
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair	: P/D	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Point d'éclair, méthode	: P/D	Retour de flamme observé	: S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D		
Distance de projection de la flamme	: S/O		
Viscosité	: P/D		
Pression absolue du récipient	: S/O		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter tout contact avec l'eau.
Substances à éviter et incompatibilité	: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : NON
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

Composants	CL₅₀(4hr)	DL₅₀	
	inh, rat	(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Formaldéhyde	287 ppm	800 mg/kg	300 mg/kg
Bois / Poussière de bois	P/D	P/D	P/D

Statut de cancérogène	: Contient du formol. Le formaldéhyde est inscrit comme étant cancérogène par CIRC (Groupe 1), ACGIH (Groupe A2) et NTP (Groupe 2). Poussières du bois sont énumérés par CIRC (Groupe 1).
Effets sur la reproduction	: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Tératogénicité	: N'est pas sensé être un tératogène.
Mutagénicité	: Ce produit contient du formaldéhyde, qui peut causer des mutations de cellules non-reproductrices (cellules somatiques), selon des données animales.
Épidémiologie	: Pas disponible.

- Sensibilisation à la matière** : Peut causer une réaction allergique au niveau respiratoire (sensibilisation) avec des symptômes asthmatiques comme la respiration sifflante et un serrement au niveau de la poitrine. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma).
- Substances synergiques** : Pas disponible.
- Propriétés irritantes du produit** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- Autres dangers importants** : Voir Section 2 pour des renseignements supplémentaires.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.




SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Mobilité** : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Persistance** : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Potentiel de bioaccumulation** : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Aucun à notre connaissance.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Manipulation en vue de l'élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.
- Méthodes d'élimination** : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.
- RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)** : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	aucun	Non réglementé.	Non réglementé	aucun(e)	
Les États-Unis (DOT) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				
Canada (TMD)	aucun	Non réglementé.	Non réglementé	aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	aucun	Non réglementé.	Non réglementé	aucun(e)	
ICAO/IATA Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): formaldéhyde (100 lbs / 45,4 kg)

SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substances, 40 CFR 355: Ce produit contient une substance extrêmement dangereuse selon SARA Section 302. Contenu: formaldéhyde (500 lbs / 227 kg).

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Ce produit peut être assujéti aux exigences de notification SARA, puisqu'il contient des composants de produits chimiques toxiques en quantité supérieure aux concentrations minimales. Ce produit contient: formaldéhyde.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Proposition 65: AVERTISSEMENT: le forage, sciage, ponçage ou usinage de ce produit génère des poussières de bois et de la poussière de dioxyde de titane du fini scellant, des substances connues par l'État de Californie pour causer le cancer. Éviter l'inhalation des poussières de bois et de la poussière de dioxyde de titane ou utiliser un masque anti-poussière ou autres moyens sûrs pour éviter de respirer la poussière.

Proposition 65: AVERTISSEMENT: Les produits de bois émettent du méthanol, un produit chimique connu par l'État de Californie comme causant des malformations congénitales ou autres effets nocifs pour la reproduction.

Autres listes É.-U. 'Right to Know' : Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états: formaldéhyde (MA, MN, NJ, CA, PA, RI)

Renseignement international:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignements SIMDUT: Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Classification SIMD * - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
Santé : * 2 Inflammabilité : 2 Réactivité : 1

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- EPA: Environmental Protection Agency
- HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- MA: Massachusetts
- MN: Minnesota
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NFPA: National Fire Protection Association
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NJ: New Jersey
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PA: Pennsylvania
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
- RI: Rhode Island
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TPQ: Threshold Planning Quantity
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2013.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2013.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2013 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. US EPA Title III List of Lists - version du juillet 2011.
 6. California Proposition 65 List - version du 8 février 2013.

<p><u>Préparée pour :</u> Tolko Industries Ltd 3000 28 Street Vernon, BC, Canada, V1T 9W9 Téléphone: 250-550-2512 Adresser toutes les requêtes à: Tolko Industries Ltd.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Tolko Industries Ltd. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Tolko Industries Ltd. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Tolko Industries Ltd.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/31/2012

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 03/01/2013

No de révision

: 2

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FIN DU DOCUMENT